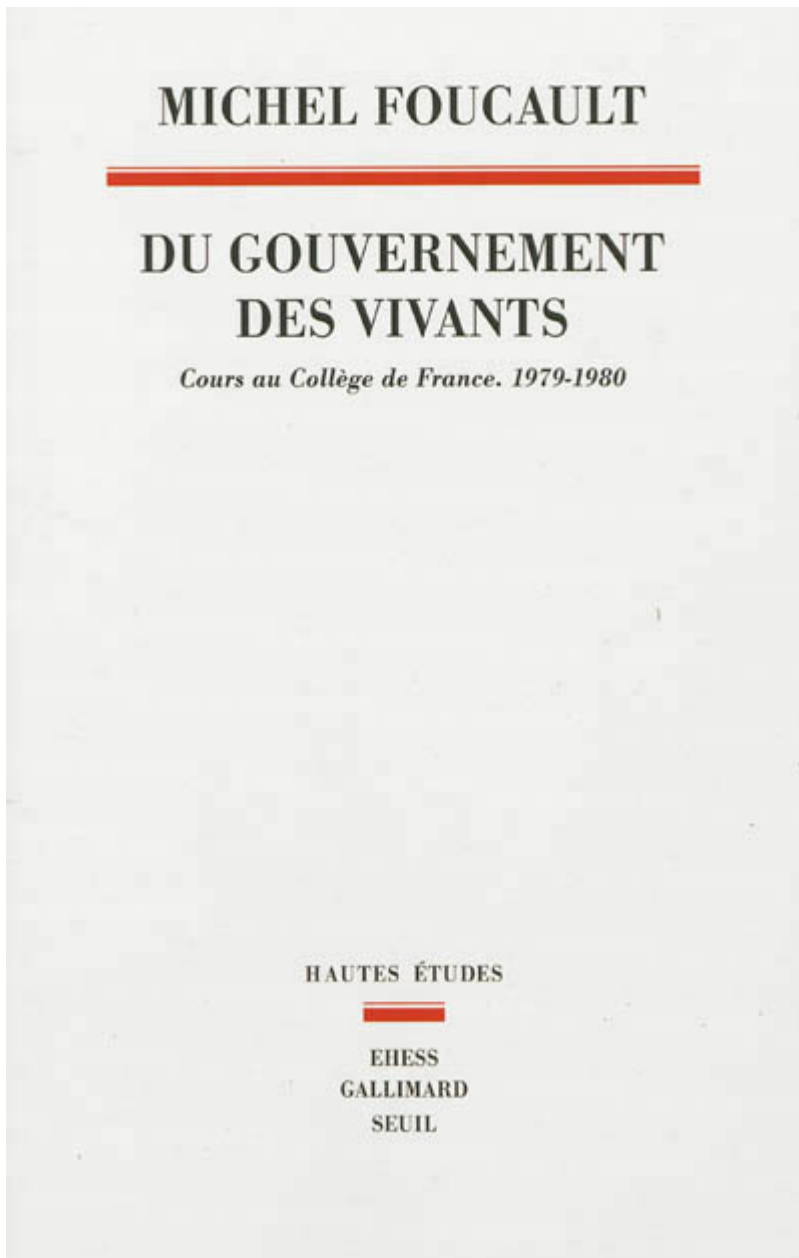


1. Quelque 30 ans après avoir été prononcées, paraissent les 12 séances du cours de M. Foucault durant l'année 1979-1980¹ du 9 janvier au 26 mars, intitulé « Du gouvernement des vivants » qui prend place après « Naissance de la bio-politique »² et précède « Subjectivité et vérité »³. Cette édition, établie par M. Senellart sous la direction de F. Ewald et A. Fontana s'inscrit dans un travail d'édition commencé depuis près d'une quinzaine d'années, indépendamment de l'ordre chronologique dans lequel ces cours ont été prononcés. « Du gouvernement des vivants » qui présente le concept de « régime de vérité » et qui interroge le christianisme en fonction de cet outil précède en effet des cours que l'on a pu lire et commenter depuis une dizaine d'années et dont l'*Herméneutique du Sujet*, cours de l'année 1981-1982⁴, est peut-être le plus connu. Le matériel conceptuel et l'état de problématisation sont antérieurs à des concepts et à des manières de formuler la question des rapports entre sujet et vérité – dont Foucault estime qu'elle peut rendre compte de l'ensemble de son travail – qui nous sont généralement davantage familiers.

« Du gouvernement des vivants » s'inscrit d'autre part dans une réflexion qui se concrétise, d'un point de vue éditorial, par le projet gigantesque d'une histoire de la sexualité dont le premier tome – *La Volonté de savoir* – était paru en 1976 et dont les cinq tomes qui devaient le suivre avaient été annoncés⁵. Or, la thématique et la période abordées dans ce cours semblent précisément appartenir à la version abandonnée du projet.



Les analyses menées dans le cours de 1979-1980 sont pourtant loin d'être sans lien avec le projet envisagé pour le quatrième tome de cette *Histoire de la sexualité* remaniée. Foucault nous laisse en effet un manuscrit réécrit des *Aveux de la chair*⁶ dont on peut supposer que les développements du cours de 1979-1980 ont été des supports essentiels. Et plus encore, ce cours, quelque peu négligé si l'on en croit son édition tardive, et la théorisation des régimes de vérité qu'il propose est un jalon très important dans l'aventure intellectuelle de Foucault puisqu'il semble bel et bien initier une nouvelle inflexion dans sa réflexion. Ce cours apparaît en effet comme un jalon

pertinent pour l'analyse du « dernier Foucault », comme en témoigne par exemple le colloque consacré au philosophe l'an dernier, en juin 2012, et qui s'intitulait « Du gouvernement des vivants au courage de la vérité ». Autrement dit, la réflexion menée dans l'*Herméneutique du sujet*, trouve en quelque sorte dans la théorisation des « régimes de vérité », l'un de ses points d'ancrage.

2. Du point de vue thématique, le cours de l'année 1979-1980 traite de trois objets – le baptême (séances 5 à 7), la pénitence (séance 8 et 9), la direction de conscience (séance 10 à 12), ce qui conduit à distinguer des actes de foi dans le premier cas et des pratiques d'aveux. Le résumé du cours privilégie une distinction entre l'*exomologèse* et l'*exagoreusis* qui permet notamment de distinguer deux types d'aveux. Foucault formule ainsi une distinction qui lui apparaît significative mais qu'il n'avait eu que le temps d'évoquer dans la dernière séance : « L'exomologèse (du moins celle qui caractérise la pénitence), c'était cette manifestation en vérité de l'être pécheur. C'était l'aléthurgie du pécheur comme pécheur. L'exagoreusis, au contraire, cette mise en discours de soi-même est d'un tout autre type. Il n'y a plus là aucun élément dramatique et spectaculaire de l'attitude du geste et du vêtement. C'est bien un rapport de soi à soi, aussi ténu, aussi permanent, aussi analytique, aussi détaillé que possible, rapport qui ne peut se faire et n'est efficace que dans la mesure où il est, d'un bout à l'autre, soutenu par une activité de discours, par une activité discursive qui fait que c'est moi-même qui me met moi-même en discours au fur et à mesure que je pense, au fur et à mesure que le flux des pensées se présente à moi et que je dois en faire le tri pour savoir finalement d'où vient ce que je pense, pour déchiffrer enfin le pouvoir d'illusion et de tromperie qui ne cesse de m'habiter d'un bout à l'autre de mon existence » (p. 301).

3. À travers l'étude des pratiques d'exomologèse et d'exagoreusis, ou, si l'on veut de la pénitence et de la direction de conscience, Foucault traite, *à propos du christianisme*, une question qui intéresse ce qu'il appelle des « régimes de vérité » et qui s'inscrit elle-même dans une réflexion plus vaste relative à ce que Foucault nomme depuis quelques années le « gouvernement » ou la « gouvernementalité ». Il reformule lui-même la question générale à laquelle entendent répondre ses analyses des pratiques d'aveu : « comment se fait-il que dans la culture occidentale chrétienne, le gouvernement des hommes demande, de la part de ceux qui sont dirigés, en plus des actes d'obéissance et de soumission, des 'actes de vérité' qui ont ceci de particulier que non seulement le sujet est requis de dire vrai, mais de dire vrai à propos de lui-même, de ses fautes, de ses désirs, de l'état de son âme, etc. ? Comment s'est formé un type de gouvernement des hommes où n'est pas requis simplement d'obéir, mais de

manifeste, en l'énonçant, ce qu'on est » (p. 317). Et c'est dans certaines pratiques chrétiennes que Foucault trouve une réponse à cette question, non pas au « comment se fait-il ... ? » il est vrai, mais au « comment cela s'est formé ? ». C'est dans l'élaboration des pratiques chrétiennes de la pénitence puis de la direction de conscience, des pratiques d'aveu, que se noue systématiquement un rapport entre le dire vrai sur soi et le gouvernement.

4. Cette analyse prend elle-même place dans une évolution plus fondamentale qui intéresse, on l'a dit, l'aventure intellectuelle de Foucault. Ce cours poursuit en effet un premier déplacement par rapport à ce qu'il estime être l'approche traditionnelle d'une part et, d'autre part, entame un déplacement par rapport à ses propres concepts mis en œuvre pour relayer la méthode traditionnelle – ce qu'exprime parfaitement la leçon du 30 janvier, à cet égard fondamentale ⁷. Concrètement, Foucault réaffirme d'abord son refus de raisonner en termes d'idéologie. Deuxièmement, le choix qu'il avait fait de raisonner alors en termes de savoir-pouvoir ne le satisfait plus pleinement : en lieu et place du pouvoir, il parle de « gouvernement » et il remplace d'autre part la notion de savoir par celle de « régimes de vérité ». Mieux, « gouvernement » et « régimes de vérité » ne remplacent pas simplement les notions de pouvoirs et de savoir, mais dans l'une et l'autre se joue quelque chose du pouvoir-savoir : il est question de savoir dans le gouvernement et il est question de pouvoir dans les régimes de vérité. Il s'agit d'une différence d'accent, d'une perspective différente prise sur la même réalité, une différence de perspective sur un même problème général, mais, tandis que le gouvernement se situe du point de vue des stratégies extérieures aux vivants, les régimes de vérité se situent du point de vue de ces vivants et de ce qui, à partir d'eux produit ⁸. Or, si la question du gouvernement a déjà été abordée dans les cours précédents ⁹, restait celle des « régimes de vérité » ¹⁰. Et, tandis qu'il amorçait son cours par une analyse des rapports entre gouvernement et vérité dans certaines anecdotes ou mythes antiques – l'histoire de Septime Sévère ¹¹ et l'histoire d'Œdipe ¹² – c'est à propos du monde chrétien qu'il choisit de mener son analyse. Si l'on reprend les choses dans l'ordre – qui correspond d'ailleurs à l'ordre que suit le cours – : après avoir illustré, grâce à l'histoire d'Œdipe les liens qu'entretiennent pouvoir ou gouvernement des autres et vérité, Foucault fait un état de son positionnement intellectuel et mobilise alors le concept de « régimes de vérité » qui va être la perspective à partir de laquelle certains aspects du christianisme vont être analysés, dans la mesure où c'est précisément dans le christianisme que se noue et se systématise un rapport entre le gouvernement et de fait de dire vrai sur soi-même. Le christianisme n'a pas, pour Foucault, « inventé » les régimes de vérité ; il les a néanmoins « établis, étendus, institutionnalisés, généralisés » (p. 99), ce qui justifie

l'objet du cours. Et c'est au pluriel que Foucault pose la question des « régimes de vérité », en distinguant d'emblée deux types de régimes de vérité que l'on regrouperait sous deux chefs : les actes de foi, ce qui correspond au baptême abordé dans les leçons 5 à 7 et les actes d'aveux qui regroupent la pénitence (leçons 8-9) et la direction de conscience (leçons 10 à 12) qui intéressent tout particulièrement Foucault et qui exemplifient chacune à leur tour deux manières de dire vrai sur soi.

6. Autrement dit, quand bien même les pratiques d'aveu, qu'il s'agisse de la pénitence ou de la direction de conscience, constituent-elles le cœur thématique et concret de l'ouvrage, la notion de « régimes de vérité » en est le noyau conceptuel. Ces « régimes de vérité » dont il s'agirait de « faire l'histoire », se trouvent définis comme « les types de relations qui lient les manifestations de vérité avec leur procédures et les sujets qui en sont les opérateurs, les témoins ou éventuellement les objets » (p. 98).

Ce concept implique premièrement un refus d'opposer de manière tranchée le scientifique et l'idéologique et par suite la nécessité de prendre en compte la multiplicité des régimes de vérité « et le fait que tout régime de vérité, qu'il soit scientifique ou non, comporte des façons spécifique de lier, de manière plus ou moins contraignante, la manifestation du vrai et le sujet qui l'opère » (p. 98). Cette notion de régimes de vérité détermine une « perspective qui implique, par rapport à l'histoire des sciences, une démarche différente » (p. 98). L'histoire archéologique que Foucault propose de mener consisterait en effet « à déplacer l'accent du 'c'est vrai' à la force qu'on lui prête » (p. 98), et « non pas à admettre que le vrai, de plein droit et sans qu'on s'interroge là-dessus, a un pouvoir d'obligation et de contraintes sur les hommes » (p. 98). Autrement dit, « une telle histoire ne serait pas consacrée au vrai dans la façon dont il parvient à s'arracher au faux et à rompre tous les liens qui l'enserrent, mais serait consacrée en somme à la force du vrai et aux liens par lesquels les hommes s'enserrent peu à peu eux-mêmes dans et par la manifestation du vrai » (p. 98) et, en définitive « une histoire de la volonté de savoir » (p. 99). Autrement dit, le concept de « régime » répond au déplacement évoqué plus haut qui consiste à dire que « du politique à l'épistémologique, la relation à établir ne doit pas l'être en termes d'idéologie, ne doit pas l'être non plus en termes d'utilité. Elle ne doit pas se faire à travers des notions comme celles de loi, d'interdit, de répression, mais en termes de régime, de régimes de vérités articulés sur des régimes juridico-politiques » (p. 99). Il existe quantité de régimes - régimes de la maladie, de la folie, de la sexualité ... - et le régime de savoir « c'est le point où s'articulent un régime politique d'obligation et de contraintes et ce régimes d'obligations et de contraintes particulier qu'est le régime de vérité » (p. 99). La question est donc de savoir « comment les hommes, en Occident, se

sont liés ou ont (...) été amenés à se lier à des manifestations bien particulières de vérité, manifestations de vérité dans lesquelles, ce sont eux-mêmes qui doivent être manifesté en vérité. Comment l'homme occidental s'est (...) lié à l'obligation de manifester en vérité ce qu'il est lui-même. Comment il s'est (...) lié en quelque sorte, à deux niveaux et de deux façons, d'une part à l'obligation de vérité, et deuxièmement au statut d'objet à l'intérieur de cette manifestation de vérité » (p. 99). Et cette question, Foucault en fait la problématique générale susceptible d'englober l'ensemble de sa réflexion : « c'est cette sorte de *double bind*, en modifiant bien sûr le sens du terme, que je n'ai pas cessé de vouloir analyser » (p. 99).

L'enjeu de ce type d'entreprise ne doit pas non plus être négligé et Foucault le rappelait incidemment au cours de la séance du 30 janvier : « si la grande démarche philosophique consiste à mettre en place un doute méthodique qui met en suspens toutes les certitudes, la petite démarche latérale et à contre-voie que je vous propose consiste à essayer de faire jouer systématiquement, non pas donc le suspens de toutes les certitudes, mais la non nécessité de tout pouvoir, quel qu'il soit » (p. 76).

7. On pourrait s'étonner que Foucault affirme d'une part que dans les sociétés occidentales un rapport se joue entre gouvernement et dire vrai sur soi et se demande comment cela s'est formé et que, d'autre part, son introduction à cette question concerne une histoire mythologique au lieu de partir d'une analyse contemporaine, d'un fait contemporain manifeste de ce lien entre gouvernement et vérité. Que nous dit Œdipe pourtant ? Il ne dit pas que « de tout temps les hommes... » L'analyse de l'histoire d'Œdipe menée dans les premières leçon établit effectivement l'ancienneté d'un lien entre gouvernement et vérité, mais d'une part, ce lien est différentiel par rapport à ce qui avait lieu avant et qu'illustre l'anecdote de Septime Sévère et, d'autre part, ce lien permet de prendre la mesure de la spécificité des pratiques chrétiennes puisque dans l'histoire d'Œdipe il n'est pas question, ou du moins pas seulement et pas essentiellement question, de dire la vérité sur soi-même. En ce sens, l'histoire d'Œdipe, qui peut s'avérer déroutante, a toute sa nécessité et sa place se trouve, rétrospectivement, pleinement justifiée. Il n'en demeure pas moins qu'un cas contemporain aurait été le bienvenu.

8. D'un point de vue formel, cet ouvrage est construit comme les autres cours édités : un appareil de notes et d'indices - des notions, des termes grecs, des personnes ¹³ - enrichissent et facilitent la lecture, de même que les résumés placés en tête de chaque séances et reportés dans la table des matières. Quant à la « situation du cours » d'une trentaine de pages par M. Senellart, elle joue très bien son rôle : le cours est en effet mis en perspective par rapport aux autres cours prononcés et par rapport au contexte

général, sa structure est dégagée, ses enjeux sont mis en avant.

1. ,Michel Foucault, *Du gouvernement des vivants - Cours au Collège de France. 1979-1980*, édition établie par M. Senellart, sous la direction de F. Ewald et A. Fontana, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2012, 380 p.
2. Cours de 1978-1979, paru en 2004, édition également établie par M. Senellart
3. Cours de 1980-1981, encore à paraître
4. Édition établie par F. Gros, parue en 2001.
5. Il s'agit de *La chair et le corps*, *La croisade des enfants*, *La femme, la mère et l'hystérique*, *Les Pervers*, *Populations et races*. Ces ouvrages ne verront jamais le jour et c'est l'ensemble du projet qui se trouve remanié, ce dont l'auteur s'explique dans la préface de *l'Usage des plaisirs*, deuxième tome effectif de cette *Histoire de la sexualité*, paru en 1984, de même que *Le souci de soi*, troisième et dernier tome paru.
6. Ce manuscrit pourrait prochainement prendre place dans les archives de la BnF avec l'ensemble des 90 boîtes qui composent les archives du philosophe
7. Cf. notamment les p. 73-79. Voir également la leçon du 9 janvier, p. 12-14 : « En gros, vous le voyez, ce dont il s'agirait, ce serait d'élaborer un peu la notion de gouvernement des hommes par la vérité. Cette notion de gouvernement des hommes par la vérité, j'en avais déjà un peu parlé les années précédentes. Qu'est-ce que veut dire 'élaborer' par rapport au thème maintenant usagé et rebattu du savoir-pouvoir ? Lequel thème, savoir-pouvoir, n'était lui-même qu'une manière de déplacer les choses par rapport à un type d'analyse, dans le domaine de l'histoire de la pensée, qui était plus ou moins organisé, ou qui tournait autour de la notion d'idéologie dominante. Deux déplacements successifs si vous voulez : l'un allant de la notion d'idéologie dominante à celle de savoir-pouvoir, et puis maintenant un second déplacement, allant de la notion de savoir-pouvoir à celle de gouvernement par la vérité »
8. Leçon du 9 janvier, p. 13-14 : « Il s'agit essentiellement, en passant de la notion de avoir-pouvoir à celle de gouvernement par la vérité, de donner un contenu positif et différencié à ces deux termes de savoir et de pouvoir ».
9. Cf. p. 12 et la note explicative qui renvoie avec raison à « Naissance de la biopolitique », plus précisément à la leçon du 10 janvier, p. 20-22 du cours édité.
10. Leçon du 9 janvier, p. 13-14 : « Dans les cours des deux dernières années, j'ai donc essayé d'esquisser un peu cette notion de gouvernement, qui me paraît être beaucoup plus opératoire que la notion de pouvoir, 'gouvernement' étant entendu bien sûr, non pas au sens étroit et actuel d'instance suprême des décisions exécutives et administratives dans les systèmes étatiques, mais au sens large, et

ancien d'ailleurs, de mécanismes et de procédures destinés à conduire les hommes, à diriger la conduite des hommes, à conduire la conduite des hommes. (...) À partir de cette année, je voudrais élaborer la notion de savoir dans la direction du problème de la vérité »

11. Leçon du 9 janvier
12. Leçons 1 à 4
13. On notera à propos de ces indices une erreur dans le chapeau « index des notions » qui ne varie pas en fonction des différents indices.